



Findel, le 26 octobre 2015

Communiqué de presse

Délocalisation de l'espace aérien luxembourgeois vers l'étranger et privatisation du contrôle aérien radar luxembourgeois

La Luxembourg Approach Controllers Association (LACA), association affiliée à la CGFP, représente les contrôleurs aériens radar du Luxembourg. Ceux-ci contrôlent l'ensemble des vols internationaux de et vers l'Aéroport de Luxembourg ainsi que tous les survols dans l'espace aérien luxembourgeois TMA (espace aérien desservant l'aéroport, servant à protéger et optimiser les arrivées et les départs).

La direction de l'Administration de la Navigation Aérienne (ANA) et le Ministère du Développement durable et des Infrastructures étudient depuis un an dans une intransparence totale un projet visant à faire faire des économies financières à l'État. Ce projet prévoit **la délocalisation totale de l'espace aérien TMA luxembourgeois** vers le prestataire de services étranger BELGOCONTROL, ainsi que **la privatisation du service du contrôle aérien radar**, un service étatique d'intérêt public ayant une mission de haute sécurité nationale.

Le projet privera le Grand-Duché de Luxembourg définitivement et irrémédiablement de l'entière responsabilité du contrôle de son espace aérien national. La plupart des compétences techniques et opérationnelles dans ce domaine de pointe seront perdues. La souveraineté nationale sera réduite à néant étant donné que toutes les décisions opérationnelles seront prises à l'étranger.

BELGOCONTROL souffre d'un déficit financier structurel, sa dette s'élève fin 2014 à 49.311.545 €, et l'État belge doit éponger les pertes depuis des années.

La LACA s'oppose avec véhémence à ce projet coûteux qui n'apportera aucune plus-value au Luxembourg et qui n'est absolument pas « made in - and in the interest of - Luxembourg ».

Malgré le fait que le projet détaillé date déjà de juin 2015, le ministre François Bausch refuse de jouer la transparence prônée par son gouvernement et préfère pratiquer la rétention d'information et le retardement en annonçant une décision pour début 2016.

Pendant ce temps, son administration a déjà mis en place 2 des 3 étapes du projet « Belgocontrol ANALux ».

Ce projet d'enjeu national pour tous les utilisateurs de l'espace aérien et de l'aéroport national commence à intéresser les partis politiques qui se sont tous montrés concernés lors d'entrevues avec les contrôleurs aériens. (Questions parlementaires 714 (LSAP) du 18 novembre 2014 et 1490 (Déi Lénk) du 9 octobre 2015).

Des informations plus détaillées sont disponibles sur www.laca.lu.